

Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
9 décembre 2024 à 20h30 en Visio

Membres présents :

- Jacques MOREAU
- Nathalie PEDRETTI
- Jean-Baptiste BOUHELIER
- Alain TREVISIOL
- Alexandre TRAN-BA-THO
- Allister GEORGES
- Antoine HENIN
- Michèle GIRAUD-BAHUET
- Christophe MORIN
- Mehdi DRISSI EL MANIANI
- Elisabeth MARTIN
- Jean Christian DUPRE
- Jean Jacques PELLERIN
- Jean Luc BAHUET
- Jean Luc GOUVERNEUR
- Joseph ZGHEIB
- Pascal HIBERT
- Stéphane GREMILLON
- Nathalie TROUPEAU ROLAND

Membres excusés :

- Alexandra COURREGES
- Dominique REY
- Dr Denis PHELIPPEAU

Membres absents :

- Laurent DELAVault (CDVB 33)
- François FERNANDEZ (CDVB 79)

Départ anticipé :

- Jean Jacques PELLERIN (Avant les votes)

Assiste : Jonathan BLONDY (Directeur).

1. Présentation du Bureau par le président

Jacques propose un bureau réduit à 3 personnes composé de Nathalie PEDRETTI (trésorière), Jean-Baptiste BOUHELIER (secrétaire général) et de lui-même.
Pas de remarque des élus à ce sujet.

2. Présentation des différentes nominations des présidences de commissions par le président Jacques Moreau

- **Commission Régionale de la discipline :**

Président : Dominique REY

Remarque des élus que Dominique serait juge et parti car étant aussi membre de la commission sportive.
Précision de Jonathan qui indique que seule la commission d'Appel doit être composée de membres qui ne sont pas élus.
Jonathan effectue aussi un rappel sur le rôle de la commission de Discipline et le rôle de la commission d'Appel.
Pas de problème à ce que Dominique soit président.

- **Commission Régionale des statuts et règlements :**

Président : Stéphane GREMILLON

Question de Michèle afin de savoir si cette commission récupère la gestion des règlements de la sportive ?

Réponse apportée par Jonathan sur le rôle de la commission : Vérification que les règlements et les statuts de la ligue soient conformes à l'attendu de la FFVB, donc pas de récupération de la gestion des règlements de la sportive.

- **Commission régionale d'éthique :**

Présidente : Elisabeth MARTIN

Explication sur le rôle de la commission => commission de premier rang ayant pour but de défricher les dossiers reçus par la ligue. Elle peut saisir la commission de Discipline si elle l'estime nécessaire afin qu'un dossier soit instruit.

- **Commission Régionale Sportive :**

Présidente : Michèle GIRAUD-BAHUET

L'équipe en place est reconduite. Pas de questions ou d'infos complémentaires.

- **Commission Régionale d'Arbitrage :**

Président : Joseph ZGHEIB

L'équipe est reconduite vu les éléments mis en place précédemment et qui commencent à porter leurs fruits.

- **Commission Régionale Technique :**

Président : Jacques MOREAU

1. Question sur la gestion des Interdép => Maelan est en gestion du dossier. Il faudrait une personne supplémentaire pour l'aider à gérer sur la structure de l'événement (reconfiguration de la sportive car celle de l'année dernière était trop chargée).
2. Gestion de la Section Sportive de Niort => Demande de la part d'un élu que cet élément soit géré non pas par un salarié (car pas de pouvoir décisionnaire) mais plutôt par un élu.

- **Commission Régionale Médicale :**

Président : Denis PHELIPPEAU

Arrêt de Jocelyn LAFONT sur ce rôle et remplacement par le docteur Denis Phelippeau qui a déjà commencé à traiter les dossiers de surclassements.

Rappel que les triples surclassements doivent être des exceptions pour des cas spécifiques.

- **Commission Régionale Développement :**

Président : Allister GEORGES

Allister est déjà connu du milieu universitaire et de l'UNSS, ce qui sera un atout pour ce rôle selon le président.

Cette commission ayant pour but d'appliquer les lignes directrices décidées au niveau fédéral.

- **Commission Régionale Beach :**

Président : Jacques MOREAU

Proposition de regroupement sur les jeunes joueurs (les M15 sont en général déjà rattachés entre eux sur un club support).

Demande de confirmation s'il y a toujours les 2 volets Développement et Compétition dans la commission (savoir si le développement Beach est rattaché à cette commission ou à celle du développement ci-dessus) => Point à faire entre Jacques et Allister sur le fonctionnement à ce niveau-là.

Apport d'informations de la part de Jonathan qui rappelle que Hannah va être référente sur cette commission.

Il reste donc à nommer la commission d'Appel régionale.

3. Passage au vote du bureau et des présidents :

Nombre de votants : 17 personnes.

Michèle GIRAUD BAHUET et Jean Luc BAHUET étant sur le même ordinateur, il n'est pas possible de faire un vote séparé pour les 2 (le cas de figure n'avait pas été envisagé, il faudra trouver une solution pour la prochaine fois). Jean Jacques PELLERIN était présent au début de la réunion mais n'a pas pu assister à la fin et aux votes pour des raisons familiales.

Le vote anonyme est réalisé via la plateforme ZOOM.

- Vote du BE : Adopté à l'unanimité (17 voix pour).
- Vote des présidents de commissions : Adopté avec 15 voix pour et 2 abstentions.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Président remercie les membres présents et clôt la réunion du comité directeur à 23h00.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau